



CATALOGUE

URIOPSS ARA

OFFRE DE SERVICES

*Unir les associations pour
développer les solidarités !*
www.uriopss-ara.fr





En tant qu'Union, l'Uriopss représente et anime le réseau de ses adhérents. L'expertise intersectorielle développée au fil des ans lui permet de proposer une grande variété de services amenés à évoluer au regard des besoins exprimés par les acteurs de terrain.

TABLE DES MATIERES

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 03 | LE RÉSEAU
UNIOPSS-URIOPSS | 04 | S'UNIR
POUR EXISTER |
| 05 | L'URIOPSS ARA
RÉPRÉSENTATION | 06 | ALERTE ET PLAIDOYER
RECHERCHE & PROSPECTIVE |
| 08 | ANIMATION | 10 | VEILLE ET INFORMATION |
| 11 | FORMATION | 12 | CONSEIL TECHNIQUE
SERVICE CIVIQUE |
| 14 | L'URIOPSS, OPÉRATEUR DE
MUTUALISATION | 15 | NOUS REJOINDRE |

LE RÉSEAU Uniopss-Uriopss

Le réseau Uniopss-Uriopss aujourd'hui

Implanté sur l'ensemble du territoire, le réseau Uniopss-Uriopss unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités.

Les Uriopss assurent, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif de solidarité et leur offrent un lieu de réflexion et de coordination. La force de notre réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents, grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activité.

Le réseau compte 15 Uriopss et une union nationale : l'Uniopss.

Les valeurs qui nous rassemblent

- Primauté de la personne.
- Non lucrativité.
- Solidarité.
- Égalité dans l'accès aux droits.
- Participation de tous à la vie de la société.



S'UNIR POUR EXISTER

Les ordonnances de 1945 qui instituent les caisses de Sécurité sociale, modifient profondément le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation.

Des représentants des œuvres catholiques avaient créé, dès 1930, le secrétariat catholique des œuvres charitables et sociales d'hygiène et de santé.

D'autres ressentent la nécessité d'un organisme plus « œcuménique » et prennent l'initiative de regrouper « l'ensemble des œuvres, en dehors de toutes tendances ou affinités idéologiques ou confessionnelles. »

En 1947, l'Uniopss (Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Ogranismes Privés Sanitaires et Sociaux) est créée afin de regrouper l'ensemble de ces œuvres.

Pour ses fondateurs, notamment Charles Blondel et Serge Oberlin, il s'agit de passer de la charité à la solidarité, de l'obligatoire et institutionnel au libre et spontané, et ils prônent le pluralisme et la laïcité...

Ces concepts toujours modernes fondent notre mouvement et sont la base pour la construction des solidarités de demain.

Patrick Doutreligne
PRÉSIDENT

Jérôme Voiturier
DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'URIOPSS

Auvergne- Rhône-Alpes

L'Uriopss ARA (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés à but non lucratif du secteur Sanitaire, Social et Médico-social) regroupe les organismes privés à but non lucratif (associations, mutuelles, fondations) et les établissements et services qui leurs sont rattachés, couvrant dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale.

Présente sur les territoires depuis plus de 70 ans, notre mouvement interfédéral et intersectoriel agit

pour défendre et partager des valeurs communes de solidarité et de non lucrativité, de primauté de la personne, de participation de tous à la vie de la société et d'innovation dans les réponses à apporter.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'Uriopss représente 350 personnes morales gestionnaires regroupant plus de 1000 établissements et services répartis sur les 12 départements de la grande Région.

Composée de 15 salariés, l'équipe de l'Uriopss ARA est à votre écoute et vous accueille sur ses sites de Lyon et Clermont-Ferrand.

Dominique Lebrun
PRÉSIDENTE

Natalia Breyse
DIRECTRICE

Julie Leynaud-Arnaud
DIRECTRICE ADJOINTE

Représentation

L'Uriopss ARA veille aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales et fait le lien entre l'État, les pouvoirs publics territoriaux et les associations de solidarité.

Notre Réseau porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en déposant des amendements, en éditant des plateformes politiques et des plaidoyers, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail (locaux, régionaux, nationaux et européens) au sein desquels il est représenté.

Au niveau national, l'Uriopss assure ainsi plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes du secteur sanitaire, social et médico-social, ainsi qu'au sein d'organismes de l'Économie sociale et solidaire.

Régionalement, l'Uriopss ARA assure la représentation de ses adhérents. À ce titre elle participe notamment au **Comité régional de concertation interfédérale** (ARS), au

Comité régional de l'Investissement en Santé (ARS), à **l'Instance interrégionale de concertation de la DIRPJJ**, au **Comité régional de l'Hébergement et de l'Habitat** (préfecture), au **Collectif Alerte...** et leurs déclinaisons départementales.

L'Uriopss représente également ses adhérents à la **CRSA**, au **CESER**, à la **CRESS**, la **MRIE** ou encore au Mouvement Associatif.

Enfin, l'Uriopss ARA est membre fondateur du **GRISS PNL** (Groupement Régional Interfédéral Sanitaire et Social Privé Non lucratif). Le **GRISS** est une instance collective et politique qui regroupe l'ensemble des fédérations et des organismes régionaux privés non lucratifs. Il permet de présenter des positions communes en matière de santé, médico-social et social.



Alerte et plaidoyer

Réagir à l'actualité, construire des propositions : la force du réseau Uniopss-Uriopss

Le réseau Uniopss-Uriopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour le réseau, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Les commissions nationales et régionales permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation, à celle-ci, des politiques, et

d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.

Régulièrement, l'Uniopss prend position via des communiqués de presse, tribunes et plaidoyers.

Au niveau local, l'Uriopss ARA initie des démarches ou s'associe aux initiatives des acteurs et porte auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la voix collective des associations de solidarité, engagées auprès des personnes vulnérables et fragiles.

Pour un savoir plus : abonnez-vous à la lettre d'information « L'Uniopss en actions ».



Recherche et prospective

La mission de prospective de l'Uriopss ARA permet de contribuer activement à l'analyse des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur, pour construire l'avenir. Elle s'appuie sur la compétence d'un conseil de recherche et prospective composé de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers, ainsi que d'acteurs de terrain.

L'Uriopss ARA siège également au conseil d'administration de l'espace de recherche et prospective (ERP). Depuis 2013, ce groupement du secteur social et médico-social se mobilise pour analyser la situation actuelle, mieux connaître les modes d'action et les pratiques du moment, les penser dans leurs évolutions, et construire collectivement l'action de demain, notamment en élaborant des

scénarios du futur.

Cet espace œuvre au développement et à la reconnaissance de travaux de recherche et d'études prospectives ancrés dans les milieux de pratique, au service des acteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé. Les membres de l'ERP produisent de la connaissance partagée pour développer la capacité à agir de chacun, notamment en valorisant les enseignements des phénomènes émergents et des expériences innovantes.





Les références en **gestion du personnel** et en **gestion budgétaire**

Deux guides en ligne, spécifiques au fonctionnement privé à but non lucratif et aux particularités des secteurs sanitaire, social et médico-social.

UN CONTENU INTERACTIF

- Des études thématiques sur les obligations des employeurs, la gestion et la tarification des associations
- 4 conventions collectives et 2 branches professionnelles
- Une lettre d'information en droit social et une en gestion budgétaire

LES + DES SITES

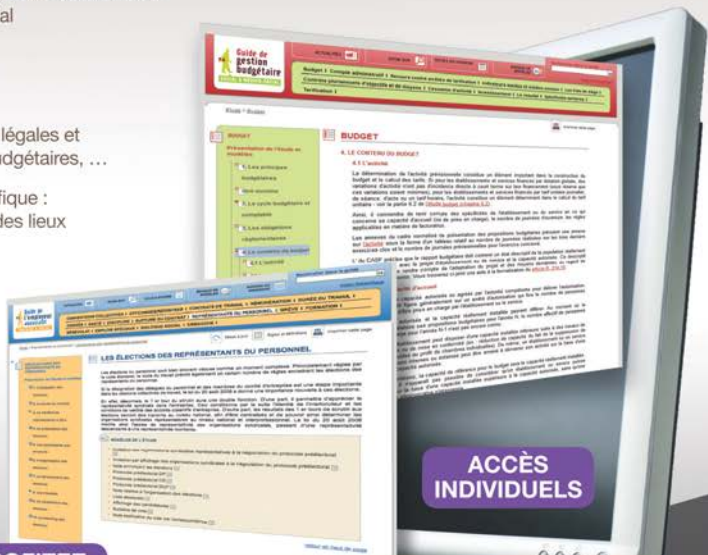
Actualité > brèves sur les évolutions légales et conventionnelles, réglementaires et budgétaires, ...

Zoom sur > analyse d'un sujet spécifique : négociation annuelle obligatoire, état des lieux des réformes tarifaires

Modèles de documents directement exploitables

> contrats, accords d'entreprise, cadre normalisé BP & CA, rapport budgétaire

Outils spécifiques à découvrir sur chaque guide



ACCÈS INDIVIDUELS

PROFITEZ DE L'OFFRE GROUPEE

TESTER LES GUIDES GRATUITEMENT
www.guide-employeur.fr et www.guide-gestion.fr
AVEC LE CODE AVANTAGE SA019Z

Cliquez sur « Abonnez-vous », suivez la procédure d'inscription en ligne et indiquez le code avantage ci-dessus au moment du paiement

Pour tout renseignement : www.uniopss.asso.fr
(rubrique « Expertise, analyses, publications »)



Animation

Commissions et groupes de travail

L'Uriopss a mis en place plusieurs commissions et des groupes de travail à l'intention de ses adhérents.

Ils ont pour objet d'échanger sur l'actualité des secteurs d'activités représentés, définir des positionnements politiques ou encore accéder à une information technique.

Les réflexions menées permettent à notre Réseau, par le canal de ses adhérents, d'identifier les évolutions de la demande sociale et de contribuer à la construction et à l'évaluation des politiques publiques.

Commissions et groupes sectoriels

Commission secteur grand-âge ; Commission secteur handicap ; Commission domicile secteur grand-âge.

Destinées aux directions d'établissements et services pour personnes en situation de handicap et pour personnes âgées, ces commissions se réunissent au moins trois fois par an en alternance entre Clermont-Ferrand (63) et Lyon (69). Ces rencontres permettent de travailler les volets techniques et politiques du secteur en alternant apports informatifs et retours de terrain et peuvent donner lieu à une action politique auprès des pouvoirs publics.

Une fois par an, les trois commissions se réunissent pour faire le point sur leurs travaux et déterminer les thèmes de travail pour l'année suivante. Cette journée régionale est également l'occasion de traiter un sujet commun à l'ensemble du secteur de l'autonomie.

Commission protection de l'enfance

Cette commission régionale est ouverte à l'ensemble des adhérents agissant dans la protection de l'enfance. Elle se réunit trimestriellement, dans un objectif d'échange d'informations et de mobilisations collectives. Traditionnellement, la matinée permet de faire le tour de l'actualité des départements et de



l'actualité nationale. L'après-midi, permet de travailler collectivement autour d'une thématique précise, afin de partager les pratiques de chacun sur le sujet et éventuellement d'organiser un travail commun.

Commission petite enfance

Cette commission régionale est ouverte à l'ensemble des adhérents agissant pour l'accueil des jeunes enfants. Elle permet d'échanger sur l'actualité, de s'emparer des réformes, de construire collectivement des positions communes sur la petite-enfance et mener éventuellement des travaux ensemble sur le territoire. Les membres de la commission participent également à l'organisation d'une biennale de la petite enfance.

Commission lutte contre les exclusions / collectif ALERTE

Le collectif Alerte en Auvergne et la Commission « lutte contre les exclusions » en Rhône-Alpes réunissent les associations agissant dans la lutte contre l'exclusion. Ils permettent d'échanger sur l'actualité, de s'emparer des réformes et de se mobiliser collectivement sur des sujets locaux en réalisant des interpellations communes auprès des pouvoirs publics.

Réseau Mineurs non accompagnés

Sur la base d'un programme thématique défini par un comité de pilotage, les participants travaillent sur l'ensemble des dimensions de l'accompagnement des MNA. L'intervention régulière d'experts nourrit les réflexions du groupe.

Commissions et groupes intersectoriels

Commissions ressources humaines

Cette commission s'adresse aux directions, DRH, RRH et permet d'échanger sur les problématiques liées aux RH/droit social. Ces temps d'échanges sont également l'occasion de partager les expériences de chacun et les points d'alerte identifiés.

Commission « gestion-tarification »

Ce groupe d'échanges entre directeurs et responsables administratifs et financiers porte sur les problématiques liées à la gestion/tarification et l'actualité autour de ces enjeux. Ces temps sont également l'occasion de partager les expériences de chacun et les points d'alerte identifiés.

Groupe de travail « recherche de financements, diversification des ressources »

Ce groupe d'adhérents se veut à la fois groupe de partage, de réflexion et de prospective, mais aussi ayant pour but la concrétisation par la suite d'outils techniques et d'actions, permettant aux associations de s'engager dans une démarche de diversification de leurs ressources et financements, ou de les accompagner et de faciliter leurs développements.

Organisation d'évènements et journées d'étude

L'Uriopss ARA organise tout au long de l'année des manifestations thématiques prenant la forme de journées d'étude, matinées ou encore webinaires.

Quelques exemples pour l'année 2021 : journée de rentrée sociale, webinaire décret tertiaire rénovation énergétique, webinaire actualités en droit social, webinaire autopartage, matinales « environnement budgétaire et social », matinales EP RD, journée d'étude « Habitat Inclusif », journée d'étude « Aidants », journée d'étude « Recherche de financements », etc.

Animation territoriale

Les réunions d'animation territoriale permettent aux adhérents d'un même département de se rencontrer et de travailler, de manière décloisonnée, autour de sujets transversaux à l'ensemble des secteurs d'activités de l'Uriopss.

Ces temps ont pour objectifs :

- de faire se rencontrer les adhérents en proximité tous secteurs confondus ;
- d'identifier des problématiques partagées et de travailler collectivement autour d'enjeux propres à chaque territoire ;
- de construire des propositions ou des projets qui seront soutenus politiquement par l'Uriopss.

Dans chaque département, ce travail est animé par un binôme composé d'un administrateur et d'un conseiller technique dédiés et rassemble les dirigeants associatifs (administrateurs, directeurs généraux, directeurs). Ces réunions sont trimestrielles et se tiennent chez un adhérent accueillant. Ce temps permet ainsi de découvrir son activité et de partager un temps convivial.



Veille et information

Au niveau national

Base d'expertise

Le Réseau Uniopss-Uriopss produit de nombreuses fiches d'informations couvrant l'ensemble des domaines du secteur social, sanitaire et médico-social. Ces fiches, sectorielles ou transversales, sont regroupées dans une base d'expertise accessible aux adhérents du réseau. Elles offrent aux lecteurs des analyses politiques, des notes juridiques, des positionnements et des commentaires techniques.

Revue Union sociale

Le magazine Union Sociale propose chaque mois une analyse de l'actualité en lien avec les positions du réseau, ainsi que des reportages de terrain au cœur de la réalité associative.

Document de Rentrée sociale

Fruit de la collaboration des experts du réseau Uniopss-Uriopss, le Document de Rentrée sociale analyse chaque année les politiques de ces secteurs et leurs évolutions, et en souligne les principaux enjeux. Des focus mettent en avant les actions et l'ancrage territorial du réseau. S'appuyant sur des prévisions économiques et sociales les plus affinées, il fournit une note de conjoncture ainsi qu'une aide à la préparation des budgets prévisionnels.

Le Guide de l'Employeur

Le guide de l'employeur permet de retrouver les informations nécessaires et spécifiques à la gestion du personnel du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif. Le fil d'actualité permet au lecteur d'être informé des évolutions légales et conventionnelles propres à votre activité. Il est complété par un dossier mensuel d'approfondissement thématique.

Le Guide de gestion budgétaire

Le guide de gestion budgétaire permet de disposer d'une vision actualisée de la réglementation en matière de gestion budgétaire. Il fait notamment le point sur les règles spécifiques à certaines catégories d'établissements et services.

Au niveau régional

Revue de presse hebdomadaire

L'Uriopss propose à ses adhérents une veille hebdomadaire sur l'actualité du secteur sanitaire, social et médico-social. La revue de presse recense :

- Les évolutions législatives et réglementaires.
- Les appels à projets, appels à manifestations d'intérêts...
- Les actualités sectorielles : politiques publiques, rapports, contributions du réseau Uniopss-Uriopss.
- Les évènements et formations organisés par le réseau Uniopss-Uriopss.

Revue Trait-d'union

Rédigée par les conseillers techniques de l'Uriopss ARA, Trait d'union est une revue technique d'information dédiée aux adhérents.

Éditée mensuellement en version numérique, elle se veut le relais de l'actualité nationale et régionale du monde sanitaire et social :

- Évolution des textes réglementaires régissant nos secteurs d'activité.
- Actualité en droit du travail et convention collective.
- Information en gestion pour les établissements et services / Panorama de la vie associative en région.
- Actualité de l'Uriopss.

Site internet

Retrouvez notre actualité sur uriopss-ara.fr



Formation et accompagnements sur-mesure

L'Uriopss ARA vous forme et vous accompagne...

Nous vous proposons des prestations construites sur mesure selon vos besoins, et en tenant compte des spécificités de votre territoire, des publics accompagnés, des réalités de vos établissements et services.

Nos formations s'adaptent dans leurs contenus et leurs durées à différents publics : dirigeants, DRH, DAF/RAF, administrateurs, professionnels du soin et de l'accompagnement...

Mise en œuvre des politiques publiques

- Les lois structurantes de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale ;
- La logique inclusive ;
- SERAFIN-PH.

Gouvernance et stratégie

- Projet stratégique, restructuration, fusion ;
- Audits et diagnostics ;
- Mise en œuvre d'une démarche RSO.

RH et management

- Développement des compétences managériales ;
- Coaching, co-développement ;
- Prévention des risques et QVT.

Pilotage financier et tarification

- CPOM ;
- Budget prévisionnel, EPRD, ERRD ;
- Analyse financière, contrôle de gestion.

Projets et qualité

- Evaluation, amélioration continue de la qualité ;
- Projet d'établissement ;
- RGPD.

Pratiques professionnelles

- Droit des personnes accompagnées ;
- Bienveillance ;
- Evaluation des besoins et projets personnalisés.

FORMATION INTRA ?

■ **Contactez-nous** pour une étude personnalisée : contact@uriopss-ara.fr

FORMATION INTER ?

■ **Développez** vos compétences en participant à une formation interétablissements.

Retrouvez les dates des sessions sur notre site www.uriopss-ara.fr !



PROJET
DE FORMATION
INTRA OU INTER ?

Conseil technique aux adhérents

L'adhésion à l'Uriopss ARA offre la possibilité d'interroger les conseillers techniques sur des problématiques particulières portant sur les thématiques ci-contre à droite :

Service civique

Le réseau Uniopss-Uriopss met à votre disposition en région Auvergne-Rhône-Alpes des volontaires en Service civique.

De par les valeurs de solidarité et de citoyenneté qu'elle défend depuis toujours, l'Uriopss s'est engagée dans le Service civique. Grâce au conventionnement Uniopss-Uriopss, l'Uriopss ARA est à ce jour votre interlocuteur de proximité et vous accompagne pour construire et mettre en œuvre votre projet d'accueil d'un volontaire (définition de la mission, montage du dossier administratif, organisation de la formation civique et citoyenne...).

Le Service civique en bref

Quoi ? Un engagement volontaire de 8 mois, d'une durée hebdomadaire de 24h minimum.

Pourquoi ? Pour réaliser des missions d'intérêt général complémentaires à l'action des salariés, bénévoles et stagiaires.

Pour qui ? Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; sans prérequis de compétence ou d'expérience

Où ? Au sein des associations de solidarité du réseau Uniopss-Uriopss.

- **Politiques sociales sectorielles** : grand-âge, handicap, protection de l'enfance, petite enfance, social...
- **Droit social** : spécificités conventionnelles ; Les juristes de l'Uriopss ARA assurent plus de 1300 consultations par an.
- **Gestion et tarification** ;
- **Communication**.



Quel type de missions proposer ?

- **Des missions transversales** : valorisation des activités et des services rendus par les associations de solidarité ; recueillir l'avis des personnes accompagnées et favoriser leur participation.
- **Des missions sectorielles** : accompagnement de différents publics (jeunes, personnes âgées, en situation de handicap, de précarité, d'exclusion ou accueillies dans les lieux de soins) ; actions de sensibilisation à la santé ; accompagnement scolaire des enfants et alphabétisation des adultes ; développement des liens intergénérationnels et sensibilisation à la question du vieillissement.

Contact

service-civique@uriopss-ara.fr

L'Uriopss, facilitateur et opérateur de mutualisation

L'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes participe activement à la mise en réseau des établissements et services qu'elle représente. À ce titre, elle impulse les coopérations et facilite le développement de projets transversaux et intersectoriels. Au-delà, l'Uriopss peut également devenir acteur des mutualisations au bénéfice de ses adhérents. L'association SIP-ESMS : le Service Informatique Partagé des Établissements sociaux et médico-sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes. Le secteur social et médico-social est en pleine mutation pour favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, le numérique étant défini comme l'un des leviers majeurs pour accompagner cette transformation, les ESMS devront transformer leurs usages

pour aller vers le numérique. La feuille de route de déploiement du numérique en santé prévoit un volet fort intégrant les secteurs du social et médico-social.

Elle permet à la fois de définir le cadre, mais également d'apporter des financements qui manquaient au secteur, notamment au travers des crédits actés dans le cadre du SEGUR de la santé.

Mais le nombre de prestataires est important et les sujets abordés parfois complexes et techniques : liens internet et réseau, infrastructure cloud et serveurs, sécurité des données, messagerie et travail collaboratif, maintenance des postes, budget et CPOM, contrats avec prestataires ou fournisseurs, projets applicatifs, outil en santé DMP, télémédecine et messagerie santé.

L'association Service Informatique Partagé « SIP-ESMS » a été créée en mai 2021 avec pour objectif de permettre aux organismes gestionnaires de moins de 15 établissements de partager les compétences nécessaires pour faire face à ces enjeux.

Site web : <https://sip-esms.fr/>



NOUS REJOINDRE

Pourquoi adhérer ?

6 raisons de rejoindre notre Union :

- Participer à la construction des politiques publiques.
- Être représenté dans les instances de gouvernance du secteur (CRSA, CRESS, ARS, DREETSS, etc.).
- Développer votre réseau, mutualiser les expériences.
- Bénéficier d'accompagnements sur mesure à tarifs préférentiels.
- Être informé de l'actualité du secteur (appels à projets, réglementation, innovations, etc.).
- Contribuer à la vie associative.

Comment adhérer ?

- Adhésion de l'association qui fait cotiser l'ensemble de ses établissements et services.
- Une cotisation fixe incluant l'abonnement aux revues et à la veille documentaire.
- Une part variable indexée aux budgets des établissements et services.
- Adhésion par année civile.

Contact

- Par courriel à contact@uriopss-ara.fr ou par téléphone au 04 72 84 78 10.



CONTACTEZ-NOUS

Téléphone

04 72 84 78 10

Courriel

contact@uriopss-ara.fr

-  [TWITTER.COM/URIOPSSARA](https://twitter.com/URIOPSSARA)
-  [LINKEDIN.COM/COMPANY/URIOPSS-ARA](https://www.linkedin.com/company/uriopss-ara)
-  [YOUTUBE.COM/URIOPSSRA](https://www.youtube.com/uriopssra)
-  [FACEBOOK.COM/URIOPSSARA](https://www.facebook.com/uriopssara)